

CONSEIL COMMUNAL 4 COMPOSTELLE-LE BIJOU-RABA-THOUARS

COMPTE-RENDU DE LA REUNION RESTREINTE EN VISIO-CONFERENCE DU 16 DECEMBRE 2020

Monsieur ERCHOUK ouvre la séance du Conseil communal en regrettant que le Conseil se réunisse une nouvelle fois sous la forme d'une visio-conférence. Il espère que la prochaine séance aura lieu en présentiel.

1- Approbation du compte-rendu de la séance du 10 novembre.

Il est décidé qu'à compter de cette séance, un membre du Conseil soit rapporteur et valide le projet de compte-rendu, qui sera envoyé aux membres.

Monsieur KUNHA se propose.

Les Conseillers auront 3 jours pour faire part de leurs observations avant que celui-ci soit mis en ligne sur le site de la ville sur la page dédiée au Conseil communal 4.

Le compte-rendu de la séance du 10 novembre est approuvé à l'unanimité des membres présents.

2- Approbation du Règlement Intérieur du Conseil Communal suite aux propositions reçues.

Le projet de Règlement Intérieur a été transmis aux Conseillers communaux pour qu'ils puissent faire part de leurs propositions de modifications. Un retour a été enregistré et sera pris en compte dans le nouveau règlement. Il s'agit d'une modification de l'article 6, intitulé « élaboration et diffusion des comptes-rendus des séances restreintes et publiques ».

Le Règlement Intérieur du Conseil Communal est donc adopté à l'unanimité des membres présents.

3- Point sur les manifestations de Noël dans le quartier de Thouars.

Les nouvelles règles sanitaires ne nous permettent toujours pas d'organiser cette manifestation qui est un événement important de la fin de l'année sur le quartier. Malheureusement, il n'est pas possible de faire autrement que de l'annuler.

Des initiatives privées, notamment des associations présentes sur les quartiers, vont tout de même apporter un peu de réconfort aux personnes qui en ont le plus besoin notamment sur le quartier prioritaire de Thouars.

Il est néanmoins retenu le principe de pas abandonner l'idée de faire une animation solidaire ultérieurement. Pourquoi ne pas envisager un tel moment au mois de janvier prochain, sous la forme par exemple d'une galette des rois ?

Ce projet doit être étudié lors de la prochaine séance du mois de janvier.

4- Perspectives de travail de l'instance.

Les échanges entre les Conseillers font apparaître la possibilité de regrouper les sujets à aborder par le Conseil par thèmes.

Ainsi, sont identifiés les points suivants :

1) Cadre de vie :

- Sécurité
- Propreté
- Circulation
- Animation

2) Santé/Solidarité :

- Lutte contre l'isolement et la précarité
- Lutte contre le gaspillage alimentaire
- Maintien en bonne condition physique et morale
- Développer l'entraide et le lien social.

Le Conseil se concentrera à traiter, en priorité, ces sujets tout en cherchant à développer et à encourager la participation des habitants. C'est un enjeu partagé par tous dans la perspective de l'après COVID.

Monsieur ERCHOUK rappelle que le Conseil communal va bénéficier d'une augmentation de son budget de 50% à partir de 2021. Ainsi il disposera d'une enveloppe financière de 30 000 € pour accompagner les initiatives des habitants.

Pour mémoire, lors du précédent mandat, le Conseil a toujours su faire bon usage de son budget.

C'est justement l'occasion de faire savoir qu'il est envisagé de soutenir en 2021, le projet de garage mobile sur le quartier de Thouars. Il s'agit, à travers la mise en place de ce service, de lutter contre la « mécanique sauvage » et d'aider les personnes le plus en difficulté pour qu'elles bénéficient des services d'un véritable garagiste. L'APREVA, association domiciliée sur la rive droite, prendra en charge cette mission expérimentale. L'enveloppe allouée pour 2021 est de 1 500 €. Après 6 mois, il sera décidé de maintenir ou pas ce service et de l'étendre à d'autres secteurs de la Ville.

Il sera proposé un diagnostic et un accompagnement sur de petites réparations (changement de filtre, vidange...). Les grosses réparations se feront dans les locaux de l'APREVA à Lormont qui se chargera également de commander les pièces détachées à moindre coût.

Pour bénéficier de ces prestations, les habitants devront être orientés par les structures à vocation sociale présentes sur le quartier (Mix Cité, Espoir pour Tous, le CCAS...).

Monsieur ERCHOUK a voulu réserver la primeur de cette information aux Conseillers avant sa présentation et sa validation lors du prochain Conseil Municipal.

De la même manière, il est évoqué le projet d'aide au permis de conduire qui permettrait également d'aider les personnes les plus démunies. Le Conseil sera informé de l'évolution de la réalisation de cette initiative municipale. Pour le moment ces informations ne sont pas encore officielles. L'opération serait lancée le 1^{er} semestre 2021.

Pour conclure sur ce sujet, il est proposé de présenter un bilan de l'utilisation des budgets précédents aux Conseillers lors d'une prochaine séance de travail.

5- Questions diverses.

- Il est proposé que les Conseillers étudient la possibilité de donner un nom au Conseil pour le personnaliser et lui donner une identité. Une proposition est faite par un Conseiller : « Conseil communal Bois du Sud Talence ».

Monsieur ERCHOUK remercie les membres et explique qu'une réflexion commune avec les autres Conseils Communaux va être menée afin de trouver une cohérence.

- Il est convenu que le service de médiation sociale soit invité à la prochaine réunion pour faire un retour sur la situation et sur l'atmosphère actuelle du quartier de Thouars.

- Monsieur DELGADO, élu de secteur, doit se rendre sur le secteur de château Raba pour identifier, avec les habitants, les dysfonctionnements liés à la circulation et au stationnement dans le quartier. Les constats pourront servir à la réflexion sur un nouveau plan de circulation du secteur.

- Enfin, les services doivent vérifier les domanialités des parcelles du bois le long de l'avenue Rabelais. Les travaux au lycée hôtelier et la pose de clôture de chantier empêchent l'accès au bois des habitants de la résidence Château Raba.

Aucun autre sujet étant à l'ordre du jour de la séance, la séance est levée à 19H45.